Présentation du projet devant un jury

**1- Situation de départ**

**Contexte**

**Fonction à l’entrée en formation**

**Manager Réseaux-Projet ( chef de projets informatiques)**

**Entreprise -Organisation**

Caisse Primaire d’Assurance Maladie des Pays de la Loire CPAM

**Equipe**

Cohésion d’équipe / performance

Equipe sans manager de proximité au moment de mon arrivée. Mon responsable assurait ce rôle

**Projet managérial**

Prendre la responsabilité de manager du service développement informatique, pour le faire évoluer et progresser pour répondre aux changements (Implication dans des projets nationaux et capacité à répondre à de nouvelles sollicitations techniques interne ou inter cpam)

**2- Mise en œuvre du projet**

Pour étayer la mise en œuvre de votre projet, vous pouvez le retracer en l’abordant à travers les grands axes de la formation : Conduire le changement, fédérer les équipes…

**Plan d’action initial - Les étapes clés**

Le plan d’action initial était clair prendre le management du service développement (SDI), pour décharger François THOREL de ce rôle.

**La mise en œuvre du projet** (au sein du service et en dehors du service)

**Déroulement** (points facilitants et difficultés rencontrées)

**Sur les points facilitants – Quelles ont été les personnes ressources ou les documents d’appui ? Quels ont été les compétences personnelles auxquelles j’ai pu faire appel ?**

Les personnes ressources ont été mon tuteur François, mais aussi le recrutement de nouveaux membres dans l’équipe qui ont déclenché de nouveaux élans , de nouvelles pratiques dans le métier, une nouvelle ambiance.(Dixit les retour d’évaluation des membres de l’équipe)

**Concernant les difficultés - Comment les ai-je surmontées ? Quelles ont été les personnes ressources ou les documents d’appui ? Quelles sont les compétences personnelles que j’ai été amené à développer ?**

Ma difficulté principale a été de m’imposer comme le manager de l’équipe, officiellement je n’avais le « titre » de manager de service. Lors d’un CODEV chez Emergence, j’exposai ma difficulté à mettre en place des points hebdos sur les projets en cours.   
Cet exposé de mes difficultés et le retour de l’équipe m’a fait prendre conscience que ce rôle non « officiel » de manager de service pouvait être un frein à ma prise en main de l’équipe.

Suite à un CODEV, un certain nombre d’actions sont à mettre en oeuvre, notamment celle d’en discuter avec mon responsable et tuteur François Thorel. François a tout de suite réagir en m’assurant que mon titre allait changer rapidement. Cela fut effectif en très peu de temps.

Ce rôle de manager officialisé n’a pas balayé toutes les difficultés, mais m’a aidé à mieux m’imposer auprès de l’équipe et des autres services de la CPAM.  
Mes décisions et mes demandes sont devenus plus légitimes. Je n’ai pas le ressenti que j’ai forcément développé des compétences personnelles suite à cette officialisation, du moins dans un premier temps. Mon rôle a été plus clair pour les autres services et par conséquent facilité. Mon responsable François a su m’aider à développer mes compétences de manager, à mieux gérer les demandes internes (cadrage/formalisation) et planification qui incombent au manager de service.

**3- Mes compétences managériales**

***Comment j’ai progressé sur les points suivants à travers la mise en place de mon projet***

En règle générale

* **Capacité à progresser**

Ayant été élu dans de nouvelles institutions au sein de la CPAM, qui est dans la démarche Entreprise Libérée, me permet de travailler en groupe avec d’autres managers et de progresser.

* **Conduire le changement**

Faire accepter de nouvelles méthodes de travail , de nouveaux outils, de nouvelles technologies, demandent de bien communiquer sur le sens de ces changements et sur les conséquences (Besoins de formation,  de remettre en cause ses façon de travailler)

* **Communiquer**

Communication plus directe qui peut être aussi plus directive parfois si nécessaire, plus grande écoute des soucis, des remontées pour encore mieux anticiper et communiquer de façon appropriée.

* **Diriger**

Progression dans les décisions, les choix à prendre, la vision à long terme du service développement.

* **Donner du sens**
* J’ai progressé en ce domaine en donnant une vision à plus long terme à l’équipe sur le pourquoi de notre implication dans des projets nationaux. Ces projets qui nous imposent de nouvelle façon de faire qui peuvent nous bousculer et nous ralentir par rapport à des projets plus locaux ou les méthodes agiles de gestion de projet sont plus facilement applicables.

Par rapport à mon équipe (cf tableau)

* Diriger
* Coordonner
* Informer
* Produire
* Guider
* Faciliter
* Etre intermédiaire
* Innove r

**4- Mon analyse de cette période de formation**

***Comment je vois mon futur professionnel*** ?

Je le vois sereinement, je me sens plus à l’aise dans mon rôle de manager, avec une marge de progression sur la délégation de certaines tâches.

Cette délégation me permettra de me concentrer sur mon rôle de manager et sur une vision plus à long terme du rôle du service et de ses interactions avec les autres services de la CPAM ainsi que les rôles de chacun au sein de l’équipe.

Quel est mon nouveau plan de progrès managérial ?

Moins m’impliquer dans les détails techniques, pour prendre de la hauteur et proposer des solutions ou de l’aide à l’équipe de façon plus efficace. (Déclencher des rencontres (réunions) lors de tension ou de non-respect des règles sur les projets. Anticiper les difficultés, les lenteurs dues à une organisation touffue, les freins techniques etc..  
Organiser des synergies entre services du même pôle (département) et mettre en valeur le rôle du service au sein de la CPAM.  
Mieux communiquer sur nos capacités à répondre aux attentes des autres services en terme d’amélioration des processus (automatisation de tâches, outil de communication, solutions pratiques sans négliger le rôle de conseil et de lanceur d’alertes.

***Quelles sont les prochaines étapes avec mon équipe en termes de management ?***

Je délègue le quotidien des projets aux développeurs, leur donnant de l’autonomie sur la gestion de leur projet, et n’intervient que sur des points importants. Avoir une vision à plus long terme sur le rôle du service et de ses interactions avec l’instance nationale , en interne à la CPAM et avec les autres services informatiques des autres CPAM.